

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 09/08/2010 - 17:29

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Communauté d'agglomération de chartres, à l'attention de Bureau des marchés publics, 3 rue Charles Brune BP 90085, F - 28112 Lucé cedex, Tél : 0237913537, Email : marches@agglo-chartres.fr, Fax : 0237913549

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.chartres-metropole.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté d'agglomération de chartres, , à l'attention de Bureau des marchés publics, 3 rue Charles Brune BP 90085, F - 28112 Lucé cedex, Tél : 0237913537, Email : marches@agglo-chartres.fr, Fax : 0237913549

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération de chartres, , à l'attention de Bureau des marchés publics, 3 rue Charles Brune BP 90085, F - 28112 Lucé cedex, Tél : 0237913537, Email : marches@agglo-chartres.fr, Fax : 0237913549, URL : <https://marches.chartres-metropole.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Communauté d'agglomération de chartres, , à l'attention de Bureau des marchés publics, 3 rue Charles Brune BP 90085, F - 28112 Lucé cedex, Tél : 0237913537, Email : marches@agglo-chartres.fr, Fax : 0237913549, URL : <https://marches.chartres-metropole.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Autre Environnement.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Fourniture de sacs destinés à la collecte des déchets ménagers et assimilés (4 lots).

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Fournitures

Achat

Lieu principal de livraison : Chartres métropole,

Code NUTS : FR242

II.1.3) L'avis implique : un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Fourniture de sacs destinés à la collecte des déchets ménagers et assimilés (4 lots).

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 19640000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Fourniture de sacs destinés à la collecte des déchets ménagers et assimilés, décomposée en 4 lots traités par marché séparé. Cette consultation est passée en application de l'article 77 du code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande. Il s'agit de marchés à bons de commande sans minimum et sans maximum, définis à la rubrique "nature et désignation des lots".

Les variantes sont autorisées pour les lots 1, 2 et 4, avec une seule variante par lot.

Variante pour les lots 1 et 2 : Les exigences minimales sont les exigences techniques du CCTP. Les variantes feront l'objet d'une présentation détaillée comprenant une fiche descriptive des caractéristiques techniques des sacs et des échantillons. Elles pourront concerner uniquement la matière des sacs. Dans tous les cas, les fournitures proposées en variante seront conformes à la norme NF EN 15392.

Variante pour le lot 4 : La variante pourra concerner les modalités de conditionnement des sacs afin d'en faciliter la distribution aux usagers

Option au sens national du code des marchés publics : Pour le lot 3, option facultative : impression personnalisée du sac.

II.2.2) Options

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

Informations sur les lots

Lot N°1

Intitulé : Fourniture de sacs poubelles destinés à la collecte des ordures ménagères

1) Description succincte : Fourniture de sacs bleus en polyéthylène, en bobines de 20, destinés à la collecte des déchets ménagers. Les sacs seront constitués en polyéthylène linéaire basse densité. A titre indicatif, les quantités de sacs pour une année sont les suivantes :

Sacs de 100 litres = 40 000 sacs.

Sacs de 50 litres = 400 000 sacs.

Sacs de 30 litres = 600 000 sacs.

2) Classification CPV : 19640000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

: durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) Informations complémentaires sur les lots : Le marché sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché. Il pourra être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Lot N°2

Intitulé : Fourniture de sacs jaunes translucides recyclables destinés à la collecte en porte à porte des emballages ménagers.

1) Description succincte : Fourniture de sacs jaunes translucides recyclables, en bobines de 25, destinés à la collecte sélective des emballages ménagers. Les sacs jaunes translucides seront constitués en matière plastique recyclée. A titre indicatif, les quantités de sacs pour une année sont les suivantes : Sacs de 50 litres = 350 000 sacs.

2) Classification CPV : 19640000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

: durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) Informations complémentaires sur les lots : Le marché sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché. Il pourra être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Lot N°3

Intitulé : Fourniture de sacs de pré collecte destinés à la collecte en point d'apport volontaire des déchets recyclables

1) Description succincte : Fourniture de sacs de pré-tri destinés à la collecte en apport volontaire des déchets recyclables. Les sacs de pré-tri seront réutilisables. A titre indicatif, les quantités de sacs pour une année sont les suivantes : Sacs de 40 litres minimum et 60 litres maximum = 3 000 sacs.

2) Classification CPV : 19640000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

: durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) Informations complémentaires sur les lots : Le marché sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché. Il pourra être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Lot N°4

Intitulé : Fourniture de sacs krafts biodégradables pour la collecte en porte à porte des déchets végétaux

1) Description succincte : Fourniture de sacs en papier adapté à la collecte des déchets végétaux en porte à porte et au compostage. Les sacs seront résistants à l'humidité, biodégradables et compostables. A titre indicatif, les quantités de sacs pour une année sont les suivantes : Sacs de 80 litres = 1 000 000 sacs.

2) Classification CPV : 18930000

3) Quantité ou étendue

4) Indications quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

: durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché)

5) Informations complémentaires sur les lots : Le marché sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché. Il pourra être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Articles 86 à 111 du CMP :

- financement : Budget de la collectivité, ressources propres
- modalité de paiement : virement administratif
- délai global de paiement : 30 jours

En cas d'intérêts moratoires, le taux applicable est celui de l'intérêt légal en vigueur, augmenté de 7 points.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;

Lettre de candidature ou DC4

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Déclaration du candidat ou DC5

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;

III.2.4) Marchés réservés : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Valeur technique : 60 %

2. Prix des prestations : 40 %

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : F10D2107

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 20/09/2010 à 14 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Renseignements d'ordre technique : Chartres métropole, service déchets, Mme ROBBE, tél. : 0237914392 - télécopieur : 0237913549

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45044 Orléans, . Tél : 0238775900. Fax : 0238538516

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant

l'introduction des recours : Service du Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la

Brettonnerie, 45044 Orléans, . Tél : 0238775900. Fax : 0238538516
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 09 août 2010

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **371946**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

JOUE Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 28 - Eure-et-Loir

Classification CPF : 90